

CONSTRUCTION AVION, CONSTRUCTION ULM...

L'obtention du CNRA est lié au respect des plans et au sérieux des constructions, contrôlés au cours des visites des experts du GSAC qui vérifient également la qualité et le bon emploi des matériaux, mais aussi les conditions de centrage... Cette procédure est préalable à des essais en vol contrôlés dont les résultats doivent être communiqués à l'Aviation Civile et ce n'est qu'après ces étapes que le CNRA est délivré.

Plus récente, la réglementation ULM permet d'obtenir une autorisation de vol par une simple procédure déclarative, pour des appareils dont la masse totale et la vitesse minimale sont les exigences techniques à respecter.

Il s'agit d'une facilité qui doit être scrupuleusement appliquée et respectée!

Le prototype du JPM " LOIRET " a été construit par Jean-Pierre DELAGE déjà constructeur d'un JPM " MEDOC ".

Son appareil a été pesé en 2007 en présence de nombreux constructeurs-amateurs qui avaient, eux aussi, choisi de le construire: 266 Kilos à vide avec le parachute de secours. Depuis, la vitesse minimale a été démontrée par Monsieur Raymond BARDEAU, pilote instructeur, qui a fait les essais en vol à Orléans.

Le prototype, convenablement centré, de construction, n'a nécessité aucune modification de structure.

Plus récemment, Monsieur Philippe TISSERAND, rédacteur en chef de la revue "VOL MOTEUR" a suggéré à l'issue d'un vol d'évaluation, que les axes d'articulation des ailerons soient légèrement décalés pour en minorer les effets.

L'application des plans ci-après est donc recommandée. (Les ferrures existantes sont maintenues.)

Le sérieux du constructeur qui a exclu la fantaisie dans son travail et dans ses choix a permis d'obtenir des résultats qui sont rigoureusement conformes à la réglementation ULM.

Suivons son exemple: soyons rigoureux !

Profitant de l'expérience des 3 appareils réalisés, un nouveau prototype a été entrepris: Le " MEDOC", l' "ANJOU" et le "LOIRET" vont être suivis du "CALVA" *, diminutif du nom d'un département de la Normandie natale du concepteur où réside aussi le constructeur qui eut en son temps, à ORLEANS, Raymond BARDEAU comme instructeur planeur. Devenu Ingénieur Arts et Métiers et diplômé de l'ESTAC, sa contribution et ses apports au projet ne devraient pas manquer de lui être profitable.

Mais: Toutes les réalisations, en cours du moins, celles dont les constructeurs lui feront l'amitié de l'informer de leurs travaux, continueront à être suivis, avec beaucoup d'intérêt, par le Concepteur qui reste: A leur écoute !

* Le "CALVA" JPM3 - 07 est une variante CNRA ou ULM du "LOIRET".Voilure en une seule pièce (gain de poids et de temps), Volets NACA 2 H et ailerons classiques, train tricycle (train principal à tubes télescopiques, saumons d'ailes relevés sur l'arrière (esthétique et réduction de traînée ... peut être !)